



SOCIAL À VENIR

Association de soutien à la formation et aux métiers du social

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Samedi 16 mars 2024 de 9 h à 12 h
(dans les locaux d'ITHAQUE 12, rue Kuhn 67000 Strasbourg)

Le Président Thierry GOGUEL d'ALLONDANS ouvre la séance à 9 h 15. Il excuse M. Franck Leroy, Président de la Région Grand Est, et M. Frédéric Bierry, Président de la Collectivité européenne d'Alsace, retenus par leurs obligations. Il salue la présence de Mme Marie-Dominique Dreyssé, conseillère municipale et Vice-présidente de l'eurométropole. Le quorum de 25 % de membres actifs à jour de leur cotisation est atteint.

1. Présentation du rapport moral et d'activités (joint à ce PV) par le Président, Thierry GOGUEL d'ALLONDANS.

Ce rapport est discuté puis approuvé à l'unanimité.

2. Présentation du rapport financier de l'association (joint à ce PV) par le Trésorier, Dominique BAULIEU.

Ce rapport ne faisant pas l'objet de commentaires particuliers est approuvé à l'unanimité.

3. Débat sur la situation du travail social et les perspectives pour l'association

Le Président, Thierry GOGUEL d'ALLONDANS, clôt la séance à 11 h 50 et invite au pot de l'amitié pour terminer cette Assemblée générale ordinaire.

Fait à Strasbourg, le 17 mars 2023

Pour l'Association « Social à venir »

Le Président

Thierry GOGUEL d'ALLONDANS

Le Secrétaire

Monique BAULIEU